



jeudi 8 septembre 2011

**ASSOCIATION BARRAGE**  
Association d'usagers et de protection d'environnement.  
Agrément »2629 «  
63 route des Bardys  
87410 Le Palais sur Vienne

## Compte Rendu de la CLIS de l'incinérateur de Limoges du 01/07/2011

### 1) Personnes présentes

Je n'ai pas pu noter le nom de toutes les personnes présentes, mais nous recevrons le CR officiel où ils y seront.

Néanmoins j'ai pu noter que des personnes représentaient :

- Les communes de Rilhac Rancon, Beaubreuil, les papillons blancs, Le palais sur vienne, Panazole.
- Limoges Métropole (Aline Biardot,...Pierre Lefort .. ?...)
- La préfecture (Henri Jean, David Senti ...)
- Véolia : Julie Raynaud
- LNE : Marc Michaud et Christain Salesse
- Barrage : Gwénaél Loisel

### 2) Approbation du compte rendu de la CLIS 2010.

Aucune remarque n'a été formulée, le CR a été adopté.

### 3) Présentation des modifications de l'arrêté préfectoral.

Mr Senti a présenté les différentes modifications, Tout le monde étant d'accord, Barrage a pris la parole pour dénoncer l'ouverture de la collecte des déchets aux départements limitrophes dans le seul but de rentabiliser l'incinérateur. De plus les déchets provenant en dehors de limoges métropole ne sont pas triés. Une personne représentant Limoges Métropole a répondu que pour l'instant le tonnage retraité par rapport aux **gisements**, n'était pas au rendez vous !! Notez le terme employé, les ordures sont vraiment des mines d'or

Barrage a rappelé que son objectif est de réduire les déchets à la source en effectuant un tri encore plus sélectif tout en réduisant leur transport pour limiter les émissions de CO2.

Barrage a demandé que le contrôle des dioxines et furannes soient mesurés en continu avant 2014, Mr Senti a répondu que ce serait difficile à réaliser étant donné l'investissement nécessaire.

Barrage a bien souligné que même si les émissions de polluants de l'incinérateur restent dans la norme, il ne faut pas oublier que c'est l'accumulation de leurs dépôts au fil des ans qui entraîne des risques sanitaires.

Barrage a demandé le résultat des analyses concernant les rejets aqueux (11 nouveaux paramètres selon l'arrêté du 15/02/2010), nous les obtiendrons dès qu'ils seront disponibles.

#### **4) Présentation du dossier power point Centrale Energie Déchets par Mr Mazeau et Mme Mazel**

Ils ont voulu nous présenter tout d'un coup mais nous avons demandé à ce que l'on puisse poser nos questions au fil des diapos : accord du président de limoges métropole.

Nous avons mis en évidence un problème de maintenance face à l'augmentation du nombre d'arrêts. Nous avons demandé d'avoir accès aux différents documents relatant les dysfonctionnements afin d'en connaître les causes. Nous avons fait remarquer que même si le nombre d'heures d'arrêt est dans la norme, le but est bien de réduire les nuisances au maximum et de faire fonctionner l'incinérateur dans les meilleures conditions.

Nous avons également touché du doigt un problème de tri à la source en notant l'augmentation du tonnage en provenance du centre de recyclage. Ceci a été entériné par une personne de limoges Métropole qui a annoncé une augmentation de 10% à 12,9% du taux de refus !!!!! Nous avons demandé à ce que Limoges Métropole fasse une campagne de sensibilisation aux usagers.

Nous avons soulevé le problème des fumées grises ou noires visibles en sortie de cheminée, Monsieur MAZAUD nous répond que de tels dérèglements ne peuvent excéder quatre heures.

Limoges métropole étant fier de rendement énergétique de l'incinérateur nous avons demandé si l'on pouvait avoir accès à leur formule de calcul car pour nous cela n'avait rien de très convainquant.

Au final nous avons demandé s'il serait possible de visiter les installations, voir les différentes lignes d'analyseurs et connaître les processus d'étalonnage ainsi que les actions mises en place en cas de panne de mesure. Il nous suffira d'écrire une lettre de demande pour obtenir le droit de visite. La personne de LNE, Marc MICHAUX, souhaite être contactée pour y participer.

Barrage a souligné la volonté de Limoges métropole de communiquer par le fait d'avoir obtenu le ppt en avance pour pouvoir l'analyser et le commenter comme ce fut le cas.

Voilà en gros les points les plus importants abordés, Barrage a été la seule association à débattre dans cette présentation.

Pour B.N.E : ~~Gwénaél Loisel et Christian Salesse~~